

communiqué de presse

Albi, le lundi 22 décembre 2025

La Ville d'Albi labellisée: **3 abeilles – Démarche exemplaire**

Le comité de labellisation APIcité a octroyé le label APIcité à la Ville d'Albi assorti de la mention « 3 abeilles – Démarche exemplaire ».

Dans son avis émis par le comité à l'issue de l'étude du dossier de candidature de la ville d'Albi, le comité de labellisation APIcité a mentionné les points fort des actions menées par la ville d'Albi :

- « *La Ville d'Albi favorise l'apiculture locale, en témoigne l'organisation annuelle de plusieurs Foires au miel en partenariat avec « L'Abeille tarnaise ».* »
- « *La publication d'un guide taxonomique dédié aux Insectes d'Albi qui a été distribué dans les écoles et qui est téléchargeable sur le site de la Ville.* »
- « *La Ville d'Albi est dotée d'un riche patrimoine environnemental qu'elle s'emploie à répertorier et à protéger. »*

Le comité de labellisation a constaté une nette montée en puissance de la Ville d'Albi dans la lutte contre le frelon asiatique depuis 2023. Un effort significatif a notamment été consenti en matière de sensibilisation des habitants, notamment via le journal municipal AlbiMag.

De plus, la Ville s'engage désormais dans un plan de piégeage des reines fondatrices, qui se structure autour d'un partenariat avec une association locale et la formation d'agents municipaux.

Enfin, sur le domaine public, la destruction et l'enlèvement des nids sont pris en charge par les services de la Ville.

La plus haute distinction de ce label national (3 abeilles, attribuée pour 2ans) récompense l'engagement de la ville d'Albi en faveur de la protection des abeilles mellifères et autres pollinisateurs.

